



Mots. Les langages du politique

95 | 2011

Sigles et acronymes en politique

Les usages politiques d'une réduction

Paul Bacot, Dominique Desmarchelier et Jean-Paul Honoré



Éditeur
ENS Éditions

Édition électronique

URL : <http://mots.revues.org/20005>
DOI : 10.4000/mots.20005
ISSN : 1960-6001

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2011
Pagination : 5-10
ISBN : 978-2-84788-307-7
ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Paul Bacot, Dominique Desmarchelier et Jean-Paul Honoré, « Les usages politiques d'une réduction », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 95 | 2011, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/20005> ; DOI : 10.4000/mots.20005

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© ENS Éditions

Les usages politiques d'une réduction

Ce dossier, qui traite du sigle et de l'acronyme *en discours et comme discours*, interroge le sémantisme politisant du procédé. Cette perspective ouvre une série de questions. Ce type d'abrègement faisant sens par lui-même et pouvant être contesté ou valorisé, que fait-on, que veut-on dire quand on crée un sigle ou un acronyme en politique ? Son produit pouvant avoir un sens spécifique par rapport à la dénomination siglée dont il n'est généralement pas une simple variante, et cela jusqu'à la perte de toute transparence motivationnelle, qu'exprime-t-il de différent de ce que dit le syntagme de départ ? Le sigle ou l'acronyme prenant un sens particulier en contexte selon l'usage qu'on en fait, que veut-on signifier alors, et que comprend-on lors de chaque usage de cette catégorie de désignants ? Enfin, en relation avec la perspective sémantique, qu'en est-il des dimensions phonique, prosodique, graphique, morphologique et syntaxique de la siglaison ?

Produire un sigle à partir d'une chaîne graphique et phonique, c'est opérer un tri entre des éléments qui formeront le sigle et des éléments qui en seront exclus. Dès lors, étudier les sigles, c'est travailler sur le choix de sigler, sur les modalités de la siglaison, sur le sigle en tant que forme lexicale nouvelle, mais aussi, et peut-être surtout, sur ce que la siglaison a laissé hors-sigle : il faudra alors interroger le destin de la formulation originelle – être oubliée, circuler en concurrence avec le sigle, être remplacée par détournement –, mais aussi l'intention réelle ou supposée des concepteurs du sigle – réserver le développement à quelques initiés, ne pas dire explicitement l'indicible – et enfin la stratégie de ceux qui rappellent le développement du sigle – faire montre d'un savoir ou éviter toute confusion.

Sigler, c'est d'abord décider de produire un sigle, ce qui ne va jamais de soi, se révèle plus ou moins aisé et répond à une stratégie d'économie et parfois d'occultation, mais aussi à un objectif de communication et de mobilisation. C'est notamment l'essor de la démocratie pluraliste, avec une concurrence

sans cesse accrue, qui a favorisé celui de l'utilisation de la siglaison en politique, conjointement à l'influence anglo-américaine croissante. La Grande Guerre a parallèlement permis l'éclosion d'une siglaison populaire massive. Pour autant, le procédé n'est pas d'une conception exclusivement moderne, et il convient de le situer dans la longue histoire d'une pratique aux formes diverses et aux multiples usages, celle des abrègements dans la langue et dans son code substitutif, l'écriture (on se reportera ici même à l'article de Maurice Tournier et Yun Son Yi-Choi).

La forme prototypique du sigle est bien connue, qui consiste en la sélection suivie de la concaténation dans l'ordre des initiales de tous les mots constitutifs de la séquence siglée. La longueur du sigle dépasse rarement trois ou quatre lettres ; au-delà, l'acronyme est plus probable, et comporte peu fréquemment plus de six lettres. Souvent, seuls les mots lexicaux du syntagme sont retenus, au détriment des mots grammaticaux.

Mais la propriété du sigle étant justement l'importance de la part consciente qui intervient dans sa formation, les tendances ci-dessus sont transgressées chaque fois que cela peut servir la stratégie des acteurs. On est plus ou moins restrictif dans la sélection des mots, et souvent on ne conserve pas que les seules lettres initiales. Le sigle peut alors non plus s'épeler, mais faire l'objet d'une lecture syllabique : il devient acronyme¹, parfois dans une relative indépendance au regard du syntagme développé, comme en témoigne, dans la langue américaine, le cas de *SNCC*/[snik] analysé ici par Valérie Bonnet. On constate aussi des cas dans lesquels le mot lexical placé en tête de la séquence syntagmatique est conservé en entier, des cas dans lesquels la lettre prélevée est au centre, voire à la fin du mot... Les stratégies d'élaboration sont nombreuses, souvent combinées, et la sélection opérée est en général le fait d'un choix mûrement réfléchi, surtout dans le cas des organes institutionnels ou partisans qui se mettent en représentation dans l'auto-dénomination qu'ils proposent.

La siglaison peut être le fait des partis dans le cadre des campagnes électorales, des militants dans celui des manifestations, ou des institutions dans celui des politiques publiques. Avec ce dernier aspect en particulier se manifeste la surdétermination lexématique qui préside bien souvent à la formation des acronymes, et leur apporte une valeur ajoutée sémantique. D'où diverses stratégies de motivation et d'apparement par homophonie dont l'article de Christine Fèvre-Pernet, consacré à la politique de l'eau en France, donne de nombreux exemples. On pourra rechercher des sonorités agréables, une homo-

1. Nous ne trancherons pas dans ce dossier entre les deux définitions qui sont couramment proposées pour le mot *acronyme*. L'une, fondée sur le critère de la prononciation syllabique, correspond au cas où chaque consonne de la série se recombine avec la voyelle qui la suit (cas par exemple de *ONU* quand l'expression est non plus épelée, mais prononcée [ony]). L'autre, basée sur la quantité de graphèmes sélectionnés dans chacun des mots du syntagme, correspond au cas où l'expression ainsi formée intègre d'autres lettres en sus de l'initiale (cas de *Courly* / *Communauté Urbaine de LYon* ou de *OULipo* / *Ouvroir de Littérature POTentielle*).

nymie valorisante, séduisante, mobilisatrice, voire onomatopéique – dans tous les cas évocatrice au sein d'une communication persuasive. À l'inverse, on contournera dans la fabrication du sigle les homonymies dangereuses, quitte à inverser l'ordre lettrique comme le montrent Akram Odeh et Najib Rabali dans leurs remarques sur l'acronyme *FATAH*, parmi d'autres éléments siglés du vocabulaire arabe de Palestine. Dans tous les cas, il convient que les stratégies de construction morphologique et sémantique s'adaptent au référent.

Une fois mis en circulation, les sigles connaissent des destins variés. Certains s'implantent bien dans le contexte social et linguistique, ils circulent et s'installent durablement dans le discours politique, médiatique, savant ou ordinaire. D'autres (témoin le désastreux *VF / Viande Française* réinterprété en *Vache Folle* par les chansonniers) rejoignent pour une raison ou une autre le cimetière des sigles morts-nés. Mais s'ils s'installent aux côtés des expressions développées dont ils sont tirés, c'est bien souvent parce que le sigle ou l'acronyme n'en sont pas purement et simplement des substituts économiques : tout apparemment formel avec un lexème mis à part, un locuteur n'est pas dans le même registre et/ou ne fait pas la même chose quand il emploie la forme réduite à la place du syntagme. Il faut reconnaître au sigle en discours une dimension énonciative, comme le montre Françoise Dufour dans sa contribution consacrée à l'alternance *PMA / Pays les moins avancés*. Car même en contexte d'expertise, la siglaison n'est pas sèchement référentielle : dans la relation dialogique, elle devient un outil rhétorique susceptible d'installer une asymétrie au sein de la communication. Elle contribue à la construction d'un *ethos*, à la définition d'un rôle sociodiscursif. Elle tient parfois la même place à cet égard que les données chiffrées, comme le font observer ici Bernard Bensoussan et Sarah Cordonnier à propos d'énoncés relatifs aux collectivités territoriales. D'où l'importance de l'envisager dans une perspective argumentative et pragmatique.

Le sigle, et a fortiori l'acronyme, fonctionnent facilement comme des labels. Ils véhiculent une image, une identité. Ils peuvent faire office de signatures, mais aussi de cibles. Ils contribuent aussi bien au rapport familier qu'à l'institutionnalisation, aussi bien à l'élan conflictuel qu'à une certaine neutralisation. Mais sigler, c'est aussi effectuer un ensemble de choix essentiellement matériels donnant au produit sa configuration. Sigle *stricto sensu* ou acronyme, sigle long ou court, écrit avec ou sans majuscules, avec ou sans minuscules, avec ou sans points, avec ou sans tirets, dans une certaine police et avec une certaine couleur : la réalisation tant graphique que phonétique du sigle révèle une incroyable diversité², elle-même porteuse d'instrumentalisations politiques variées. Le sigle peut connoter le dynamisme, la jeunesse et la modernité, entrer en résonance aujourd'hui avec la pratique du SMS, faire l'objet d'un

2. Cette diversité se reflète dans ce numéro où, volontairement, la notation des sigles et de leur développement n'a pas été harmonisée.

travail graphique qui le rapproche du logo. De là son inscription facile dans une approche de la propagande politique qui confine au marketing : Pablo Medina Aguerrebere et Jordi Rodriguez Virgili retracent, dans cette perspective, l'histoire de la création du sigle *ZP*, deux lettres à « valeur de marque » qui ont aidé à construire et promouvoir l'image de José Luis Rodríguez Zapatero pendant la campagne électorale de 2004 en Espagne.

Mais si, dans le cas précédent, le sigle avait été choisi pour créer un effet de reconnaissance immédiate et de notoriété, le rapport de la série lettrique à la série lexématique est d'une telle nature que le sigle peut devenir opaque, s'affranchir du syntagme, voire du lien référentiel initial, subir toutes sortes de réinterprétations, les unes inexactes et contingentes, d'autres plus calculées. On entre alors non seulement dans la dimension ludique et poétique du sigle, déjà évoquée plus haut, mais dans son pouvoir éristique, dans sa fonction polémique de critique sociale et de dévoilement, d'autant plus efficace qu'elle est associée au rire : d'où la fortune des siglaisons détournées ou contre-siglaisons, de *Rentre Avec Tes Pieds* à *Farce Ouvrière*, qui attestent que, sur le plan linguistique, le sigle peut faire l'objet lui aussi de processus topologiques ; et que sur le plan pragmatique, il devient parfois un outil lapidaire, en rapport avec le slogan ou avec la rumeur (voir à ce propos la contribution de Jean-Bruno Renard).

Il existe des travaux classiques et importants, mais relativement peu nombreux, sur le sigle. Énumérons quelques raisons à ce manque apparent : austérité phonotactique, contraintes dérivationnelles, domaines d'expérience perçus a priori comme circonscrits (noms de partis et de syndicats, d'organismes administratifs, d'objets techniques...); voire, plus obscurément, défiance envers un objet que l'on croit bruyamment imposé par la modernité (surtout anglo-saxonne) et qui, ramassé sous sa forme elliptique, semble à première vue ne pas avoir atteint la dignité de mot à part entière. On espère que ce dossier consacré au sigle dans le discours politique contribuera à souligner l'importance du procédé. La siglaison ne se contente pas de présenter, sur le plan linguistique, des caractéristiques remarquables, comme le retournement de la relation écrit/oral, le jeu de rapports à l'expression dont le sigle est extrait, ou le balancement entre référence et opacité : à l'instar d'autres signes du langage, sigles et acronymes se révèlent d'une grande plasticité morphologique et sémantique, même si (et c'est aussi leur richesse) ces traits ne se manifestent pas sous le même aspect que dans le cas des lexèmes. Surtout, dans la perspective qui nous occupe ici, la siglaison est apte à supporter des opérations sémantiques, énonciatives et rhétoriques complexes qui expliquent sa vitalité. Le sigle, comme tout vocable, ne sert pas seulement à désigner : il mobilise, dénonce, rend légitime ou illégitime, distingue, rapproche, oppose, stigmatise, argumente – il politise.

Éléments de bibliographie

- CALVET Louis-Jean, 1970, « Le phénomène des sigles en français contemporain », thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne.
- 1980, *Les sigles*, Paris, PUF (Que sais-je ? n° 1811).
- CANDEL Danielle, 1992, « À propos d'un nouveau dictionnaire de sigles », *Études de linguistique appliquée*, n° 85-86, Paris, p. 191-215.
- CANNON Garland, 1989, « Abbreviations and acronyms in English word-formation », *American Speech*, vol. LXIV, n° 2, p. 99-127.
- DEBYSER Amina, 1986, « Sigles et logos. Des initiales qui font des mots », *Le Français dans le monde*, n° 205, novembre-décembre, p. 83-85.
- GEHENOT Daniel, 1975, « Le sigle. Aperçu linguistique », *Meta. Journal des traducteurs*, n° 20 (4), p. 271-307.
- GEORGE Kenneth E. M., 1977, « La siglaison et les dérivés de sigles en français contemporain », *Le Français moderne*, n° 15 (1), p. 33-42.
- GERMAIN Claude, LAPIERRE André, 1988, « Le sigle. Définition, caractéristiques et emploi », *Cahiers de lexicologie*, n° 53, p. 55-74.
- GUILBERT Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- KELEMEN Eva, 1996, « Le procédé de siglaison dans le français contemporain », *Revue d'études françaises*, n° 1, p. 53-63.
- KLEMPERER Victor, 1996, *LTI. La langue du III^e Reich*, Paris, Albin Michel.
- КОН Hyung-Won (Salomon), 2005, « Apocope et siglaison. Analyse morphologique et phonétique de l'abréviation française. Caractéristiques et créativité », thèse de doctorat en linguistique, Université Paris 5 Descartes (Sorbonne).
- LOSSON Gérard, 1990, « De l'emploi des formes abrégées dans les actes normatifs des institutions de la Communauté européenne », *Terminologie et traduction*, n° 2, p. 7-34.
- MCCULLY Chris B., HOLMES Martin, 1988, « Some notes on the structure of acronyms », *Lingua*, n° 74 (1), p. 27-43.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 1994, « Siglaison-acronymie et néologie lexicale », *Linx*, n° 30, p. 11-32.
- PERCEBOIS Jacqueline, 2001, « Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité », *Meta. Journal des traducteurs*, vol. XLVI, n° 4, p. 627-645.
- PIRES Marc, 2007, « Le détournement de sigle. Le cas de CPE », *Langage et société*, n° 121-122, p. 289-303.
- PLÉNAT Marc, 1992, « Quelques problèmes touchant l'oralisation des sigles », *Séminaire « Lexique » du GRECO Communication homme-machine*, G. Pérennou et al. éd., Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 173-182.
- 1993, « Observations sur le mot minimal français. L'oralisation des sigles », *De Natura Sonorum. Essais de phonologie*, B. Laks, M. Plénat éd., Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, p. 143-172.

- REDARD Georges, 1958, « Du sigle au néologisme », *Etymologica. Walter von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 587-596.
- RODRÍGUEZ GONZÁLEZ Felix, 1982, « Variaciones fonotácticas en siglas. Condicionamientos lingüísticos y sociolingüísticos », *Revista española de lingüística*, n° 12 (2), p. 357-374.
- 1988, « The proliferation and use of acronym derivatives. Conditioning factors », *Cahiers de lexicologie*, n° 52, p. 65-82.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Des néologismes au signifiant très significatif », *Quand le mot fait signe. Pour une sémiotique de l'écrit*, C. Gruaz éd., Rouen, Publication de l'Université de Rouen (Dyalang), p. 97-117.
- TRESCASES Pierre, 1976, « Remarques sur quelques abréviations. La prolifération des sigles en français contemporain », *The French Review*, n° 49 (1), p. 703-712